



C'est bien plus que du sport !

12^{ème} édition
SENTEZ-VOUS SPORT 2021

Opération nationale de promotion des activités physiques et sportives pour le plus grand nombre.

– CAHIER DES CHARGES –

Date limite de dépôt de dossier le 10 septembre 2021
Formulaire en ligne sur la page Sentez-Vous Sport du
site internet : www.sentezvousport.fr

1/ SENTEZ-VOUS SPORT : DE QUOI S'AGIT-IL ?

- Une opération nationale de promotion du sport bien-être durant le mois de septembre pour tous les publics à tous les âges
- Une visibilité nationale et européenne
- Des activités adaptées ouvertes à tous gratuitement
- Pour la nouvelle édition de la Semaine européenne du sport (European Week of Sport - EWoS), tous les événements qui auront lieu du 23 au 30 septembre pourront faire l'objet d'une double labellisation
- Un mois de manifestations labellisées, soutenues par le mouvement sportif et ses partenaires et qui se déclinent selon le calendrier suivant :

RENTRÉE SPORTIVE SEPTEMBRE 2021



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

- Week-ends grand public
- Journées du sport en entreprise
- Journées Européennes du patrimoine
- Sentez-Vous Sport au sein de l'administration pénitentiaire
- Journée mondiale du coeur
- Village Sentez-Vous Sport
- Semaine Européenne du Sport **#BEACTIVE**
- Journée du sport scolaire et universitaire (date communiquée ultérieurement)

2/ QUI PEUT ORGANISER UN PROJET SENTEZ-VOUS SPORT ?

Tout organisme participant au développement des activités physiques et sportives ou souhaitant les promouvoir (fédération, ligue, comité, club, associations, CDOS/ CROS/CTOS, entreprises, établissements scolaires, universités, etc...).

3/ COMMENT DÉCLARER VOTRE PROJET ?

En vous inscrivant via le formulaire sur la page du site internet :

<https://form.jotform.com/210683798809371>

N.B. N'hésitez pas à nous soumettre votre projet suffisamment tôt même si quelques éléments sont manquants (nombre de disciplines, public attendu...) et de nous les transmettre ensuite par mail.

4/ LA LABELLISATION SENTEZ-VOUS SPORT : À QUOI ÇA SERT ?

- à s'inscrire dans un dispositif national et européen de promotion des activités physiques et sportives (APS)
- à bénéficier d'une visibilité nationale et d'un soutien en communication par l'accès à un kit de communication mis à disposition pour promouvoir le projet
- à être identifié dans un réseau local d'acteurs engagés dans la promotion des activités physiques et sportives (APS)
- à convaincre des partenaires sportifs locaux de soutenir votre projet et offrant aux clubs plus de visibilité
- à entraîner les collectivités locales dans cette démarche de réseau

5/ COMMUNICATION

- Le kit de communication officielle Sentez-Vous Sport Sport (affiches locales et nationales personnalisables, visuels par cibles – entreprises, grand public –, bandeau, flyer, kakemono...) vous sera transmis lorsque vous aurez reçu la labellisation de votre projet. Une charte d'utilisation de ce kit communication vous sera également fournie
- Retrouver sur la rubrique Sentez-Vous Sport www.sentezvousport.fr la carte de France des manifestations labellisées
- Pour les clubs fédérés, merci de prendre contact avec les référents de vos fédérations afin qu'ils soient informés de votre événement. Cela vous permettra une meilleure visibilité en vous appuyant aussi sur leurs réseau de communication (site internet, réseaux sociaux..)

6/ LE CAHIER DES CHARGES SENTEZ-VOUS SPORT 2021 :

Les OBLIGATIONS :

- **Déclarer** un projet Sentez-Vous Sport avant **le 10 septembre 2021** en ligne sur le site Internet www.sentezvousport.fr
- **Organiser votre événement en présentiel ou sous format digital au mois de septembre** (dérogations de dates limitées, mais possibles sur demande)
- **Proposer des activités** concernant la découverte, les initiations et la prévention avec l'activité physique et sportive
- **Offrir des activités adaptées pour tous** les publics quel que soit leur âge, leur sexe, leur capacité physique, etc...
- **Gratuité** de la participation aux activités
- Payant **seulement** dans le cadre d'une manifestation à but non lucratif
- Communication : tous les supports de communication doivent **respecter la charte graphique** et la dénomination de l'opération

Responsabilité - Assurances :

Les organismes labellisés conserveront la qualité d'organisateur unique de l'évènement et accompliront, à ce titre, l'ensemble des formalités et obligations mises à leur charge par les lois et règlements en vigueur du domaine considéré.

Le CNOSF ne pourra, de fait, être considéré comme organisateur ou co-organisateur de l'évènement. Par conséquent, le CNOSF ne pourra être tenu responsable des faits pouvant survenir lors de l'évènement, de même que de l'un quelconque des manquements de l'organisateur, ainsi qu'en cas d'annulation de l'évènement et ce, pour quelque cause que ce soit.

A ce titre, l'organisateur devra être titulaire d'une police d'assurance spécifique dont l'objet est de garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir du fait de sa qualité d'organisateur de l'évènement, à raison des dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non causés aux tiers. L'organisateur devra aussi souscrire pour tous les participants à l'évènement un contrat collectif d'assurance responsabilité civile et individuel-accident.

En outre, l'organisateur s'engage à respecter et à faire respecter par tout individu participant à l'évènement toutes les mesures gouvernementales imposées en cas d'épidémie/pandémie (respect des gestes barrières, port du masque, mesures de distanciation, etc.) et ce, pendant toute la durée de l'évènement.

7/ DOSSIER ACCEPTÉ OU REFUSÉ ?

- Tout dossier respectant le cahier des charges sera labellisé
- En cas de refus d'attribution du label, le dossier peut être modifié avec pour une nouvelle demande (avant la date limite du **10 septembre 2021**)

8/ CRITÈRES D'EXCLUSION : SONT EXCLUS DE SENTEZ-VOUS SPORT 2021 :

- Les projets montés à titre commercial ou à but lucratif
- Les projets qui, en dehors de l'organisation d'activités ouvertes, adaptées et gratuites, proposeraient ces jours-là toute autre action de communication isolée sans qu'elle soit intégrée dans le projet global d'activités physiques et sportives (stand, conférence, exposition.....)

9/ QUELQUES RECOMMANDATIONS ET CONSEILS :

- Afin que votre événement soit plus visible, n'hésitez pas à vous rapprocher des comités olympiques départementaux, régionaux et territoriaux ainsi que des communes pour mutualiser les actions sur le territoire (retrouvez [ici](#) toutes les coordonnées des CROS/CDOS/CTOS)
- **Le CNOSF soutient les projets en lien avec la Direction de l'administration pénitentiaire** qui visent à promouvoir la mise en œuvre d'activités physiques et sportives en septembre durant la rentrée sportive Sentez-Vous Sport seul ou en partenariat avec le mouvement sportif.
Si vous êtes intéressés par la possibilité d'organiser un événement dans un établissement pénitentiaire, merci de bien vouloir prendre contact avec le référent territorial (coordonnées via [ce lien](#) ou joindre Monsieur Gwendal HELARY, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, référent national de la politique sportive (gwendal.helary@justice.gouv.fr))
- **Le CNOSF soutient la Fédération Française de Cardiologie** pour les actions de ses 27 associations régionales et de ses 263 Clubs Cœur et Santé organisateurs d'un événement pendant le mois de septembre et en particulier pendant la semaine du cœur.
N'hésitez pas à vous rapprocher de leur réseau afin d'envisager des actions conjointes. Ex : mises en place de stands de préventions santé, mise en place de stands sur les gestes de premiers secours. Retrouvez leurs coordonnées [ici](#)

- **Le CNOSF souhaite promouvoir l'éco-responsabilité** des organisateurs de manifestations Sentez-Vous Sport. Nous invitons chaque porteur de projet à intégrer des engagements forts dans la conception de son événement. En effet, le mouvement sportif est mobilisé depuis longtemps en faveur du développement durable pour contribuer à l'épanouissement humain et l'équilibre du territoire. Nous vous proposons donc de valoriser votre démarche en tenant compte des recommandations suivantes :
- Sensibilisation et formation au développement durable des salariés, élus, bénévoles qui participeront aux manifestations Sentez-Vous Sport
 - Sensibilisation des participants au développement durable afin de les inciter à pratiquer leur sport de manière écoresponsable
 - Sensibiliser les équipes et participants aux valeurs sociétales du sport (lutte contre les violences et discriminations, fair-play, solidarité, tolérance, respect...)
 - Promouvoir et faciliter l'usage des transports en commun ou des modes de déplacement actifs (marche, vélo, trottinette, ...)
 - Maîtriser ses consommations d'eau et d'énergie et, si possible, préférer des énergies issues de sources renouvelables
 - S'impliquer dans une gestion respectueuse des sites, de la nature et de la biodiversité
 - Réduire la production de déchets, les trier et les évacuer dans les filières de traitement appropriées
 - Privilégier des produits de restauration sains et responsables : certifiés, de saison, de proximité, adaptés à l'activité physique... et lutter contre le gaspillage alimentaire
 - Privilégier la location et la réutilisation de matériel ou l'utilisation de matériel recyclable pour la conception de l'événement
 - Prendre en compte la santé des publics et des organisateurs dans la conception de l'événement (bruit, qualité de l'air, ...)



- Communiquer et sensibiliser avant et pendant la manifestation sur le lien entre sport, santé et protection de l'environnement au travers d'outils éco-conçus (encre, papier, formats, mode de diffusion, ...)
- Encourager la mixité valide-handicapé sur les espaces de démonstration et rendre le ou les site(s) accessible(s) à tous

Pour ceux qui souhaitent aller plus loin, vous pouvez vous informer et candidater au label « développement durable le sport s'engage ». Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site <http://cnosf.franceolympique.com/cnosf/actus/4877-demande-de-label-dveloppement-durable-le-sport-sengage.html>

A titre exceptionnel, en complément, il est possible de labelliser des compétitions existantes sous réserve de diffusion d'un message d'information sur les bénéfices du sport comme facteur de santé, de bien-être et de plaisir. Pour ce faire, merci de prendre contact par mail à sentezvousport@cnosf.org